

Collecte gratuite de téléphones usagés auprès des collectivités et entreprises



SOLIDURA

17, rue du Pré Ruffier
38400 Saint Martin d'Hyères

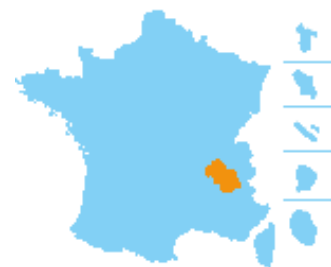
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Michel Boudol

mboudol@solidura.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

22 millions de téléphones mobiles ont été vendus en 2012 en France et on estime que seulement 5 % d'entre eux sont recyclés ou réemployés. Afin d'augmenter le gisement collecté et le taux de réutilisation, l'association SOLIDURA, avec son expérience dans le recyclage et le réemploi, a décidé d'organiser en 2012 avec le soutien de Grenoble Alpes Métropole (La METRO) et le Conseil Général de l'Isère (CG38) des opérations de collecte de ces téléphones mobiles usagés dans les entreprises et collectivités locales du territoire grenoblois, qu'ils soient issus de flottes d'entreprises ou des usagers particuliers. Ces appareils de petite taille, dont le cycle de vie reste très court, sont souvent conservés par les utilisateurs grand public même lorsqu'ils ont été remplacés, puis sont pour la plupart jetés sans précaution au bout d'un certain temps. La question des flottes d'entreprise est légèrement différente puisque souvent le « terminal » (le téléphone mobile) n'est pas un produit acheté (et n'a donc aucune valeur financière) mais simplement un « outil » fourni avec un service de téléphonie mobile. Il n'apparaît pas dans les stocks ni les comptes et n'est pas amorti : si l'opérateur ne le récupère pas, il peut être également jeté sans précaution particulière. Or dans les deux cas, organiser la collecte et le traitement de ces appareils a un impact fort et positif sur l'environnement. Cela permet d'éviter un gisement de déchet et de mettre à la portée des plus défavorisés l'accès à la téléphonie, outil de communication devenu indispensable.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Préserver l'environnement en réduisant les déchets par le réemploi des appareils collectés, et en recyclant les appareils non réemployables en conformité avec la législation,
- Favoriser l'accès des plus démunis aux technologies de l'information et de la communication en revendant les téléphones mobiles à très bas prix,
- Sensibiliser la population sur le sujet afin de favoriser le développement de bonnes pratiques citoyennes dans la gestion des téléphones mobiles et sur l'intérêt social, environnemental et économique du développement de pratiques d'économie circulaire,
- Développer une nouvelle activité au sein de SOLIDURA en vue d'accueillir de nouveaux personnels en insertion et de permettre l'émergence de nouvelles compétences.

Résultats quantitatifs

Depuis le lancement de l'opération (2012), il y a eu 52 collectes effectuées dans 40 lieux différents dont :

- 30 entreprises du territoire Grenoblois participantes,
- 10 collectivités locales dont : Mairie de Grenoble, CCAS de Grenoble, Mairie d'Echirolles, Mairie de la Tronche, Mairie de Pont de Claix, Mairie de Voreppe, Mairie de Saint Cassien, CC Pays Voironnais, CG38 (Grenoble), Mairie de La Buisse,
- apport volontaire des particuliers sur le site de l'Atelier DEEE de SOLIDURA.

Environ 1200 appareils ont été collectés en 2012 (soit environ 552 Kg). En 2013 et 2014 :

- 1977 appareils ont été collectés et/ou apportés équivalant à 980 Kg de matière,
- 44 % des appareils ont été conservés pour reconditionnement (allant de l'effacement des données jusqu'à la réparation) et revente (dont 30 % ont déjà été revendus à bas prix dans le magasin SOLIDURA, soit 13% du total collecté sur ces deux années),
- 56 % des appareils ont été recyclés par valorisation des cartes électroniques par une entreprise Iséroise avec laquelle SOLIDURA collabore.

Résultats qualitatifs

Les points négatifs :

- Aucune collecte réalisée en déchèterie (pas assez personnel pour le faire). De même, à cause d'un manque de personnel et d'un encadrement suffisant, il est difficile d'effectuer des opérations de collecte au plus près des habitants dans les quartiers.
- Aucun soutien ni en communication, ni en moyens techniques, ni en apport de la part des opérateurs de téléphonie (Orange, SFR) qui n'ont pas répondu ou ont répondu négativement aux sollicitations de Solidura.
- Un mauvais choix dans les « conteneurs » de collecte trop fragiles (cartons), dû à un manque de moyens financiers. Logistique globalement complexe à mettre en place.
- Période « d'apprentissage » longue en 2012 pour maîtriser toutes les problématiques liées à la collecte, au tri, au recyclage et la réparation, dû à l'absence de soutien technique externe.
- Difficulté à récupérer les « flottes » car les usagers conservent les mobiles chez eux (exemple : collecte de la flotte de la ville de Grenoble et du CCAS : environ 800 appareils attendus, 200 collectés en réalité).
- Difficulté à trouver et conserver les compétences techniques pour la remise en état (tous les salariés sont en CDI).

Les points positifs :

- Développement de partenariats sur les opérations menées avec les entreprises et les collectivités locales sensibles à la question (Echirolles, CG 38, Ville de Grenoble, Pont de Claix, etc...).
- Beaucoup de bonne volonté des collectivités pour organiser des collectes de téléphones portables.
- Amélioration de la méthodologie de travail de SOLIDURA pour la remise en état des appareils.
- Amélioration de l'équipement tant technique que logistique (informatique de traitement logiciel, caisse de collecte...).
- Activité permettant de développer des compétences autant techniques qu'organisationnelles et accessible à des personnes sans qualification particulière (néanmoins avec un bon sens « technique » et une grande curiosité).
- Bonne sensibilisation du grand public sur la problématique posée par le sujet vis-à-vis de l'environnement et de la réduction des déchets induite par la possibilité de réemploi.
- Développement, toutefois encore trop lent, de bonnes pratiques de gestion de ce type de déchet se mesurant par l'augmentation des apports volontaires directs sur le site, aussi bien des particuliers que des petites entreprises.

MISE EN OEUVRE

Moyens humains

A ce jour, **deux salariés en CDD d'insertion** (soit 1,5 ETP) sont en charge du traitement de ces appareils du début à la fin des opérations de collecte, tri, reconditionnement ou démontage et tri des matières et composants. Depuis le démarrage, 5 salariés ont participé à cette activité : 2 salariés ont abandonné leur parcours pour des raisons personnelles, 1 salarié est en création d'activité sur ce secteur, 1 salarié est encore en contrat et 1 autre salarié entre prochainement sur le poste.

Moyens financiers

Subvention de la part de l'ADEME, de la METRO, du Conseil Général et d'une entreprise privée concernant :

- la communication,
- l'achat de bacs,
- les équipements.

Moyens techniques

Les collectes de téléphones portables sont des opérations ponctuelles. La durée d'une collecte est de 15 jours à 1 mois (au-delà inefficace). Les périodes de collecte correspondent aux heures d'ouverture des mairies ou aux heures d'ouverture des entreprises.

Au départ, des bacs en carton (de taille 41x31x24cm) ont été utilisés pour collecter les appareils sur les sites d'accueil mais ils ont

révélé une trop grande fragilité.

En 2015, il y a eu un essai avec des bacs en plastique cadenassables adaptés à ce type de collecte mais leur coût étant supérieur à un conteneur en carton, peu de bacs plastiques sont utilisés pour le moment.

La communication déployée autour des campagnes de collecte a été intégralement prise en charge par les partenaires (pas de moyens financiers ni de disponibilité humaine au niveau de SOLIDURA).

Les produits récupérés suivent ensuite deux parcours :

- Si les produits peuvent être remis en état de fonctionnement conformément aux normes en vigueur, les réparations et les contrôles nécessaires sont alors effectués. Les appareils ainsi remis en état sont revendus à bas prix dans le magasin d'économie solidaire "la brocante de mamie", ou à des associations ou collectivités qui recherchent ce type de produit.
- Si les produits ne sont pas réutilisables, ils sont démantelés. Les matières et composants sont triés et rassemblés, puis revendus à des sociétés spécialisées dans le retraitement des composants électriques et électroniques qui extraient les matières premières et métaux précieux pour réutilisation dans un cycle de fabrication.

Partenaires mobilisés

En 2015, aucun partenaire mobilisé sauf lors des opérations ponctuelles sur l'aspect communication.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Freins :

- Grand public mal informé sur les « bonnes » filières de récupération (toutes les filières ne sont pas vertueuses),
- Difficulté de maintenir les opérations sur le long terme, celle-ci devenant rapidement « transparentes » sauf à maintenir un effort conséquent de communication et de présence,
- Activité de la structure SOLIDURA dans ce domaine encore méconnue,
- Manque d'appui des opérateurs qui préfèrent effectuer la récupération eux même afin d'attirer la clientèle dans leurs officines,
- Difficulté à mobiliser les acteurs publics sur la collecte des flottes de téléphones portables pour des questions administratives et logistiques internes (les appareils sont traités avec les déchets « tout venant » résiduels), et manque de disponibilité pour l'organisation de la récupération auprès des usagers des flottes,
- Très peu de données techniques accessibles et difficulté à obtenir des informations sur certains modèles d'appareils pour la remise en état.

Facteurs de réussite :

- Grand public de plus en plus sensible au sujet,
- Acquisition d'une expérience importante,
- Facteur de progression encore important dans le domaine technique,
- Mobilisation des entreprises et des collectivités en progression.

Difficultés rencontrées

Opérations de collecte des téléphones mobiles usagés dans les entreprises et collectivités locales

Recommandations éventuelles

Développer des partenariats en amont.

Anticiper la période d'apprentissage des salariés.

Prôner la communication.

Mots clés

REEMPLOI | RECYCLERIE | EMPLOYE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Dernière actualisation

Septembre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale